

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Laurence Fehlmann-Rielle*

*Date de dépôt : 20 mars 2007
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

A propos du transfert de charges en matière culturelle

Suite aux débats qui ont agité la République à propos des intentions du Conseil d'Etat de se désengager du domaine de la culture, je souhaite poser la question suivante :

Comment se situe le Conseil d'Etat face à la position du Conseil Administratif et du Conseil Municipal de la Ville de Genève qui désapprouvent ce transfert de charges, et le Conseil d'Etat va-t-il rencontrer le rassemblement des artistes et acteurs culturels qui lui a adressé une deuxième lettre restée sans réponse ?